



# Investir dans les EnR via le financement participatif en Italie

OPPORTUNITÉS ET ENJEUX DU MARCHÉ ITALIEN



**Benoît Collas**  
INTERNATIONAL BUSINESS DEVELOPER

## Édito

### **Pourquoi Enerfip a-t-elle choisi de se développer en Italie ?**

L'Italie est un terrain de jeu idéal pour Enerfip ! Avec un marché des énergies renouvelables en plein essor, mais encore trop peu de solutions de financement participatif, nous avons identifié une formidable opportunité. Une formation à l'université Bocconi nous a permis de rencontrer des acteurs locaux et d'affiner notre compréhension du marché. Résultat ? Un terrain fertile pour déployer notre expertise et accompagner la transition énergétique italienne !

### **Quels sont les principaux défis rencontrés lors du déploiement d'Enerfip à l'international ?**

L'internationalisation apporte son lot de défis... Dans un premier temps, nous nous étions concentrés à la fois sur les investisseurs et les projets, mais nous avons rapidement recentré notre stratégie sur l'accompagnement des porteurs de projets italiens.

Cela nous a amenés à recruter un expert du financement et des acquisitions de projets renouvelables en Italie. Nous avons aussi dû ajuster notre sélection de partenaires locaux, notamment les cabinets d'avocats, ce qui nous a pris du temps.

L'adaptation au cadre réglementaire italien a été une autre étape clé : l'obtention d'une licence locale et l'ajustement de notre organisation interne pour se conformer aux exigences administratives ont demandé des efforts importants. Enfin, après une réflexion sur notre ancrage géographique, nous avons décidé de déplacer notre implantation de Milan à Rome, plus centrale et mieux adaptée aux besoins de nos équipes.

### **Comment Enerfip adapte-t-elle son modèle aux spécificités des marchés étrangers ?**

L'adaptation passe par plusieurs leviers, comme ceux précédemment cités. Mais pour vous donner un autre exemple, je vais vous parler du cas des audits. Nous appliquons les règles de lutte contre la corruption imposées par la réglementation européenne, mais nous devons aussi tenir compte du système « anti-mafia » propre à l'Italie, qui requiert des contrôles supplémentaires. C'est pourquoi, nous avons opté pour une approche encore plus prudente dans la sélection de nos clients.



## **Quelles sont les particularités du marché italien des énergies renouvelables par rapport à la France ?**

En apparence, les taux de pénétration des EnR sont similaires entre la France et l'Italie, autour de 20 %. Mais en réalité, leurs dépendances énergétiques diffèrent : l'Italie est fortement dépendante du gaz, tandis que la France repose sur l'uranium. En termes de production, le solaire est très développé dans le sud de l'Italie, comme en France, mais beaucoup moins dans le nord. Le principal défi reste la connexion au réseau électrique, plus complexe en Italie qu'en France. En revanche, le stockage de l'énergie y est plus avancé ! Chacun ses points forts et challenges à relever !

## **En quoi le financement participatif peut-il accélérer la transition énergétique en Italie ?**

Le financement participatif offre une alternative dynamique face à un paysage financier dominé par des acteurs traditionnels, souvent peu adaptés aux besoins des développeurs de projets EnR. En 2024, nous avons reçu le prix de l'innovation, remis par le ministre italien de la Transition écologique lors du salon de Rimini, ce qui atteste de notre impact.

Certains développeurs nous confient qu'ils attendent des mois avant de trouver un interlocuteur bancaire compétent : avec Enerfip, nous leur offrons une solution plus rapide et flexible !

## **Comment Enerfip accompagne-t-elle les investisseurs français qui souhaitent financer des projets italiens ?**

Forts de notre expérience en Espagne, nous connaissons déjà les principaux freins à l'investissement à l'étranger. Même si l'Italie est un nouveau marché avec ses propres réglementations, nous mettons tout en œuvre pour simplifier l'expérience de nos investisseurs. Nous avons également une équipe locale, avec deux personnes bilingues, pour assurer un lien fluide entre la France et l'Italie.

## **Quels conseils donneriez-vous aux investisseurs souhaitant se positionner sur le marché italien des EnR ?**

C'est une excellente opportunité pour diversifier votre portefeuille et accompagner une économie qui va accélérer sa transition énergétique dans les prochaines années. L'Italie est en plein essor dans ce domaine, et le financement participatif a un rôle essentiel à jouer pour soutenir cette dynamique.



# Sommaire



- \* **Message du CEO d'Enerfip Italia**
- \* **Introduction**
- \* **Les EnR en Europe**
  - » Le développement durable
  - » Cadre réglementaire européen
  - » Les infrastructures vertes en Europe
- \* **Le marché italien des EnR**
  - » État des lieux
    - L'énergie photovoltaïque
    - L'énergie éolienne
    - Le stockage par batterie - BESS
  - » Objectifs et engagements climatiques de l'Italie
- \* **Le financement participatif en Europe**
  - » Définition et principes du financement participatif
  - » Règlement PSFP - Prestataires européens de services de financement participatif
- \* **Le financement participatif en Italie**
  - » État des lieux et spécificités
  - » Cadre réglementaire
  - » Avantages pour les investisseurs
- \* **La vision d'Enerfip en Italie**
  - » Pourquoi Enerfip s'intéresse-t-elle à l'Italie ?
  - » Ambitions et objectifs de développement
- \* **FAQ - Foire aux questions**
  - » Comment investir sur Enerfip ?
  - » Quelle est la fiscalité pour un investissement italien si vous résidez en France ?
  - » Quand et comment fournir le certificat de résidence fiscale ?
  - » Comment nous contacter ?
- \* **Conclusion**
- \* **Mentions légales**



# Message du CEO d'Enerfip Italia



## Gabriele Lania

CEO ENERFIP ITALIA

### **Quelle est votre vision du financement participatif dans le développement des énergies renouvelables en Italie ?**

Le crowdfunding représente une solution précieuse pour financer des actifs de qualité qui rencontrent encore des obstacles pour lever des fonds en Italie. Il offre également aux acteurs crédibles un accès à une source de financement alternative, là où les circuits traditionnels ne couvrent pas tous les besoins. Cela concerne notamment le développement de projets en phase de conception (greenfield) et la construction d'infrastructures de plus petite envergure nécessitant moins de 5 millions d'euros.



### **Comment Enerfip Italia se positionne-t-elle par rapport aux autres acteurs du financement des EnR dans le pays ?**

Notre ambition est d'être un levier supplémentaire pour les entreprises engagées dans la transition énergétique. Plutôt que d'entrer en concurrence avec les autres acteurs du financement, nous venons compléter l'offre existante. Par exemple, nous collaborons volontiers avec les banques en cofinçant des projets et en aidant les porteurs à lever une partie des fonds propres nécessaires à la construction de leurs infrastructures.

### **Quelles sont les grandes tendances du marché des énergies renouvelables en Italie aujourd'hui ?**

L'Italie est en pleine transformation énergétique, avec une mobilisation croissante des acteurs publics et privés pour accélérer la transition. Le pays s'est fixé un objectif ambitieux : porter à 55 % la part des énergies renouvelables dans sa production électrique d'ici 2030. Pour y parvenir, il prévoit de plus que doubler sa capacité installée en solaire et en éolien au cours des six prochaines années.

**Quels sont les projets phares que vous aimeriez voir se développer via Enerfip Italia ?**

Nous souhaitons accompagner les développeurs dans le financement de projets d'envergure, tout en soutenant les petits acteurs qui construisent des installations à plus petite échelle. À l'avenir, nous croyons beaucoup au potentiel des Communautés d'Énergies Renouvelables, qui allient transition énergétique et démocratisation de l'investissement.

**Comment imaginez-vous Enerfip Italia dans 5 ans ?**

D'ici 5 ans, nous visons un modèle solidement établi, offrant une large diversité d'opportunités d'investissement. Notre ambition est d'accélérer concrètement l'essor des énergies renouvelables en Italie, tout en garantissant aux investisseurs des placements attractifs et sécurisés.

**L'Italie pourrait-elle devenir un modèle à suivre pour d'autres pays en matière de crowdfunding énergétique ?**

L'Italie illustre parfaitement les enjeux de l'internationalisation du financement participatif : un marché des énergies renouvelables en plein essor, mais encore freiné par un manque de capital disponible via les plateformes locales de crowdfunding. Malgré un cadre réglementaire exigeant, Enerfip apporte une solution concrète à cette problématique en s'appuyant sur une vision européenne du financement participatif. Notre ambition ? Offrir aux investisseurs des opportunités attractives et sécurisées, tout en proposant aux développeurs italiens des solutions de financement innovantes pour accélérer la transition énergétique.



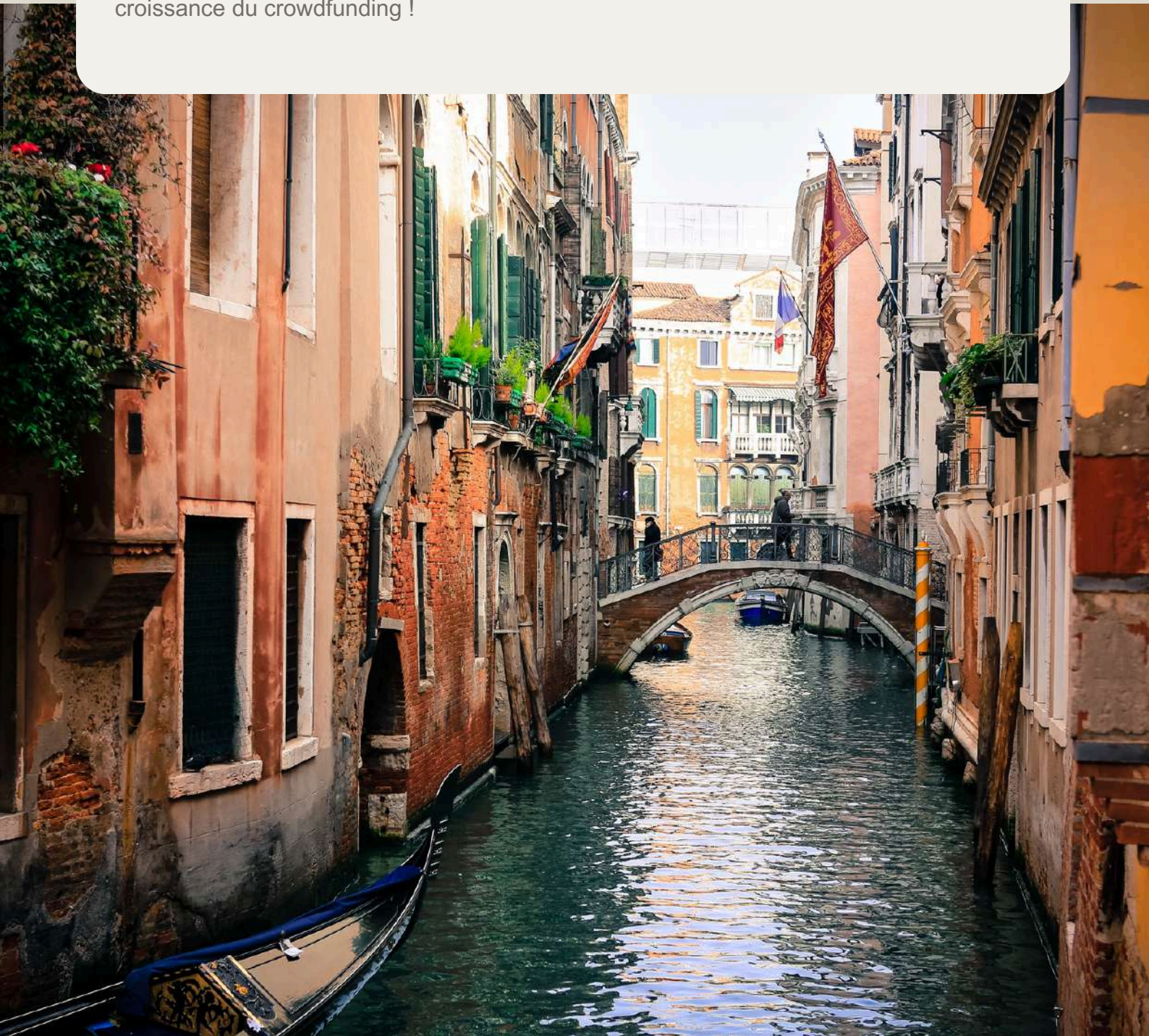


# Introduction

Premier volet d'une saga sur les marchés européens, "Investir dans les EnR via le financement participatif en Italie" est un guide destiné à comprendre les opportunités et les enjeux spécifiques du marché italien.

À travers ces pages, nous explorons ensemble le cadre réglementaire européen et, plus spécifiquement italien, l'investissement responsable et le développement des EnR (énergies renouvelables). Pour cela, nous étudions les mécanismes du financement participatif appliqué aux projets énergétiques italiens, ses avantages pour les investisseurs français et les porteurs de projets, ainsi que les défis à relever pour faire d'Enerfip Italia l'acteur de l'investissement responsable dans son pays.

**En bref**, nous décryptons les dynamiques du marché italien et les perspectives de croissance du crowdfunding !



# Les EnR en Europe

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## La définition

Selon, l'Insee (l'Institut de la statistique et des études économiques), le développement durable "répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".



**Saviez-vous que l'Accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels ?** Chacun des signataires s'est engagé à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir le réchauffement climatique entre 2 degrés et 1,5 degré à horizon 2100. Pour atteindre ce résultat, les politiques et l'économie doivent accélérer la transition vers des modèles plus durables. Nous devons apprendre à concilier préservation de notre planète, ainsi que développement économique durable et inclusif.

Dans cette optique, les gouvernements et entreprises intensifient leurs efforts pour décarboner l'économie. D'une part, la transition vers les énergies renouvelables se révèle essentielle pour remplacer progressivement les énergies fossiles. Il s'agit du **phénomène d'adaptation**. D'autre part, le développement technologique joue un rôle crucial pour permettre de gagner en efficacité énergétique. On appelle cette **phase l'atténuation**.

Le secteur financier, quant à lui, ne fait pas exception ! Il est plus que jamais nécessaire de repenser les solutions d'investissement afin d'inciter les investisseurs à orienter leurs placements vers des projets plus durables et respectueux de l'environnement.

## Cadre réglementaire européen



Avant d'aller plus loin, il est primordial de comprendre les fondements et objectifs de la politique environnementale de l'UE (Union européenne). Depuis **l'Acte unique européen de 1986**, qui prévoyait pour la première fois une compétence spécifique de l'UE sur le plan environnemental, les écrits en faveur du développement durable se sont multipliés, en faisant un pilier central des législations européennes. **Le traité de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) et de Lisbonne (2007)** marquent de nouvelles étapes clés pour lutter contre le changement climatique et renforcer la place de l'environnement dans les politiques européennes. La Convention sur la diversité biologique (1992) et l'Accord de Paris (2016) sont les preuves que l'UE aligne ses politiques avec ses engagements pris sur la scène internationale.

Aujourd'hui, **le 8<sup>e</sup> programme d'action pour l'environnement** guide l'action environnementale de l'UE pour la période 2021-2030. Ses 6 priorités se résument en :

- ① la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ② l'adaptation au changement climatique ;
- ③ le développement d'une économie circulaire durable ;
- ④ la recherche d'une pollution zéro ;
- ⑤ la protection de la biodiversité ;
- ⑥ la réduction des pressions environnementales et climatiques liées à la production et à la consommation.

### Bon à savoir

D'un point de vue mondial, 19 des 20 pays en tête de l'indice des ODD (Objectifs de développement durable) sont des pays européens.

(Sachs et al., 2024)

Il est intéressant de noter que les citoyens européens font également état de niveaux élevés de bien-être subjectif, comme souligné par le World Happiness Report.

(Helliwell et al., 2024)

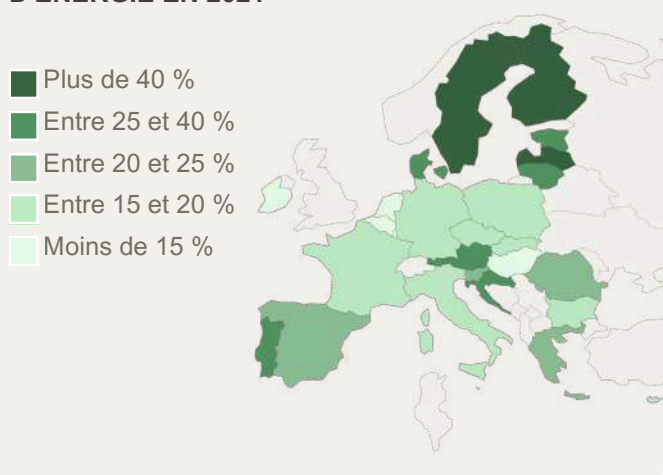
Pour atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**, l'UE s'aligne sur les 17 ODD. Considérés comme une feuille de route à suivre pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ils couvrent un vaste panel de questions de développement dans le but de trouver un équilibre entre le progrès économique, la protection de l'environnement et le bien-être social. **Mais ce n'est pas tout !** En parallèle, l'UE a mis en place un solide cadre réglementaire évolutif (taxonomie européenne, SFDR, CSRD...) afin de promouvoir les infrastructures vertes et encourager l'intégration des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance). Le Rapport Draghi, présenté en septembre 2024, fait d'ailleurs référence à la nécessité d'un plan d'investissement ambitieux pour soutenir les transitions verte et numérique en Europe.



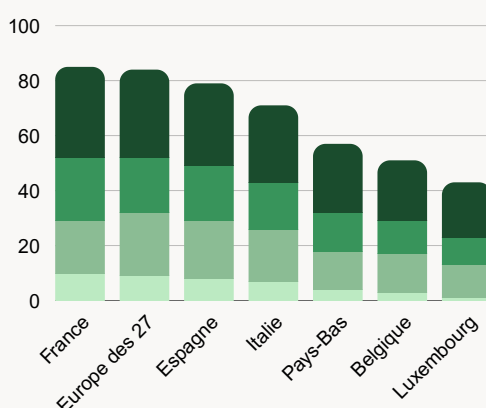
## Les infrastructures vertes en Europe

Saviez-vous que l'Union européenne avait atteint son premier objectif de 20 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale en 2020 ? Chaque État membre s'était engagé à atteindre un objectif propre d'énergies renouvelables dans la consommation totale de leur pays. La Suède visait 49 %, tandis que Malte, 10 % et la France 23 %, par exemple. Chaque participant ayant respecté ou dépassé leurs engagements – excepté la France avec un retard de 3,9 points de pourcentage par rapport à sa cible – l'UE a dépassé son objectif global avec une part de 22,1 % d'énergies renouvelables en 2020.

### PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN 2021



### PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN 2005 ET 2021 ET OBJECTIFS 2020 ET 2030



Pour 2030, l'UE s'est fixée d'atteindre les **42,5 % d'énergies renouvelables** dans son mix énergétique. Pour ce faire, elle a dédié **30 % du budget 2021-2027** et **37 % du plan de relance européen** à la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, une série de mesures dans la lignée du Pacte vert viennent renforcer la transition énergétique à l'échelle des États membres.

Pour en citer quelques-unes :

- ✳ **LIFE** est un programme de 5,4 milliards d'euros dédié à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique ;
- ✳ **le Fonds pour la modernisation** de 640 millions d'euros aide 10 pays d'Europe de l'Est à moderniser leurs systèmes énergétiques ;
- ✳ **le Fonds pour l'innovation** est un programme de financement de 38 milliards d'euros destiné à promouvoir les technologies innovantes à faible émission de carbone ;
- ✳ **le Fonds pour une transition juste**, d'une valeur de 17,5 milliards d'euros, a été conçu pour aider les territoires et les travailleurs les plus dépendants aux énergies fossiles et aux industries polluantes...

Une fois son ambition 2030 réussie avec succès, l'Union européenne mettra de nouveaux moyens en place pour atteindre la neutralité climatique en 2050. (autant d'émissions absorbées qu'é émises). Affaire à suivre... 🧐

# Le marché italien des EnR

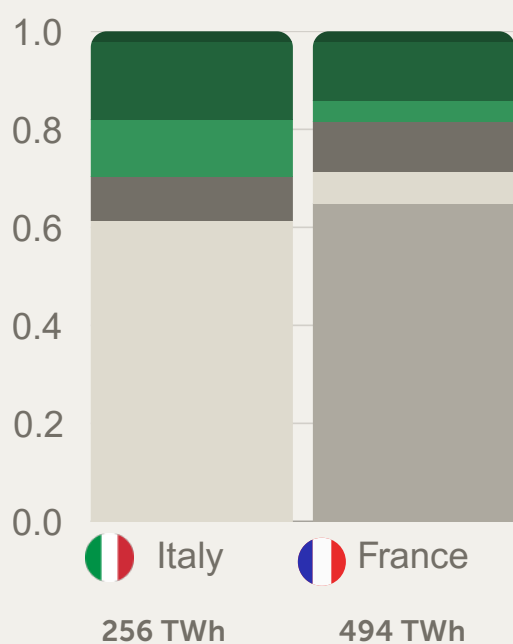
ÉTAT DES LIEUX

## Bon à savoir

La croissance de l'Italie en matière de production d'électricité à partir d'EnR surpasse toutes les attentes, dépassant pour la première fois celle des combustibles fossiles, selon le gestionnaire du réseau électrique italien, Terna.

*Chiffres issus de l'association nationale des énergies renouvelables, ANIE Rinnovabili.*

### PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



**En 2023, l'Italie a produit 256 TWh d'électricité et consommé 287 TWh.** Cet écart entre sa production et sa consommation souligne sa dépendance aux approvisionnements extérieurs nécessitant **l'importation de 8 % de son électricité.**

Malgré des investissements croissants dans les énergies renouvelables, les combustibles fossiles dominent encore son mix énergétique à hauteur de **61 %** (principalement via le gaz naturel). Cette forte dépendance aux énergies fossiles confère à l'Italie l'une des intensités carbone les plus élevées d'Europe occidentale, supérieure à celle de la France et des pays nordiques.

À l'heure actuelle, les énergies renouvelables contribuent à hauteur de 39 % à la réduction des émissions, mais cette part est inférieure à celle des autres pays d'Europe occidentale. C'est pourquoi, l'Italie souhaite accélérer le développement de cette filière qui lui conférerait souveraineté énergétique et amélioration de l'intensité carbone.

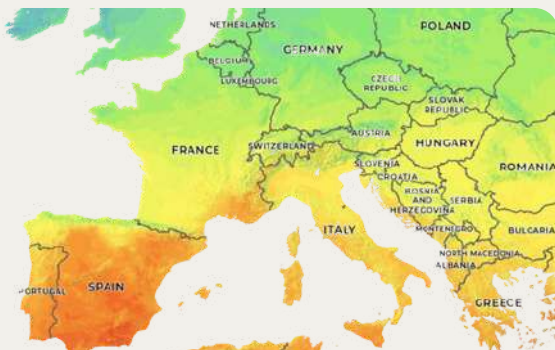
Bien évidemment, la transition énergétique italienne s'accompagne de quelques défis comme le fait que le pays affiche l'un des prix de l'électricité les plus élevés de l'UE. Pourquoi ? Notamment, en raison de son isolement relatif du réseau énergétique continental et de sa dépendance au gaz importé. Par ailleurs, les investissements dans les infrastructures renouvelables et la modernisation du réseau, bien qu'indispensables, contribuent également à la hausse des prix, qui devraient se stabiliser à terme.

## L'énergie photovoltaïque

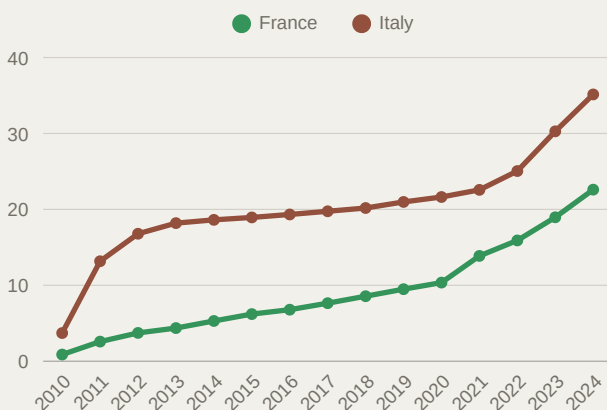
### Bon à savoir

L'Italie bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée et abondante dans ce secteur, avec plus de 76 000 équivalents temps plein (ETP) employés.

### IRRADIATION SOLAIRE EN EUROPE



### INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN GW EN ITALIE ET EN FRANCE



Historiquement, l'énergie solaire est la principale technologie utilisée dans le secteur des énergies renouvelables en Italie. Aujourd'hui, elle produit 35 GW et vise 79 GW en 2030. Dans cette optique, le gouvernement, qui veut accélérer le déploiement du photovoltaïque, a mis en place des réformes visant à simplifier les procédures administratives et réduire les obstacles bureaucratiques.

Les programmes d'aides tels que FER X et Bando Agrivoltaico continuent, quant à eux, de soutenir le développement de l'énergie solaire, en mettant surtout l'accent sur l'agrivoltaïsme, qui allie production agricole et installations photovoltaïques.

## L'énergie éolienne



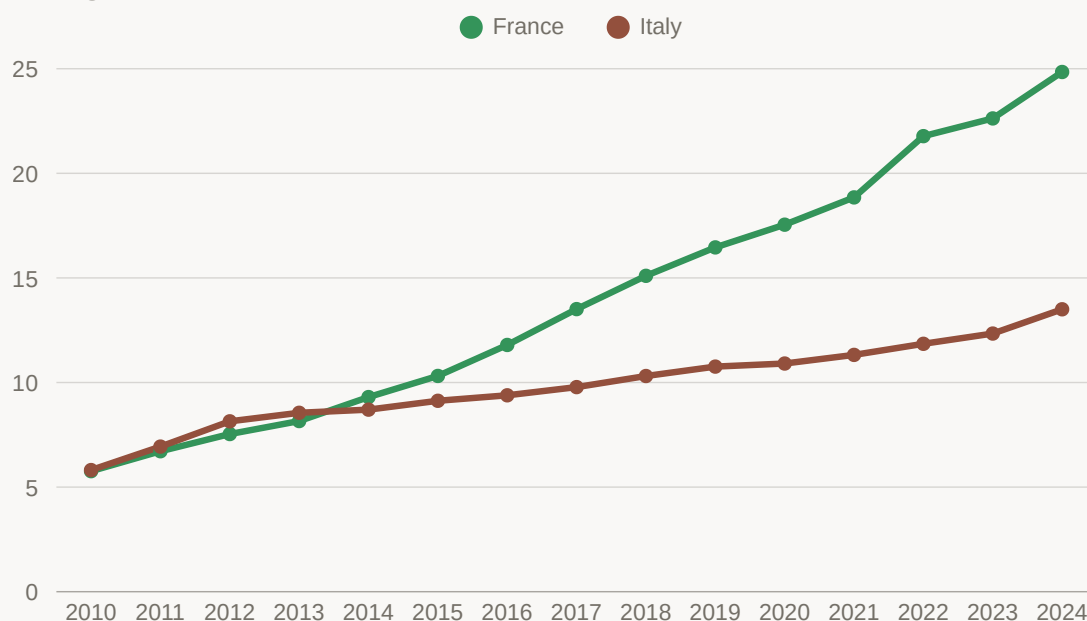
Tout comme pour l'énergie photovoltaïque, l'Italie accélère aussi le développement de l'éolien en simplifiant les procédures d'autorisation pour les projets terrestres et offshore. Elle ambitionne d'atteindre les **28,1 GW en 2030**, tandis qu'aujourd'hui, elle est à **13,5 GW**.

Afin d'accompagner cette expansion, d'importantes mises à niveau du réseau électrique sont en cours, tout particulièrement dans les régions méridionales et les zones côtières, où le potentiel éolien est le plus élevé. Les projets éoliens terrestres se concentrent, pour leur part, dans le sud du pays et les régions montagneuses.

### Bon à savoir

En 2022, l'essor de l'éolien en mer s'accroît avec l'inauguration du premier parc éolien offshore de la Méditerranée, **Beleolico**.

### INSTALLATIONS ÉOLIENNES EN GW EN ITALIE ET EN FRANCE



## Le stockage par batterie - BESS

### Bon à savoir

La Lombardie est le lieu où les systèmes de stockage sont les plus développés, avec une capacité combinée de 617 MW/1 210 MWh.

La Lombardie, la Vénétie et l'Émilie-Romagne concentrent la majorité des installations, représentant près de 58 % du total national.

Chiffres issus de "La hausse des systèmes de stockage d'énergie en Italie"



En raison de l'ambitieux plan d'intégration des sources d'énergie renouvelables (SER) dans le réseau, le BESS est une technologie incontournable pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables, assurer la stabilité du réseau et réduire la dépendance à l'égard des importations d'énergie.

2024 marque d'ailleurs une avancée significative pour l'Italie, qui se positionne à la deuxième place avec **11 % de la capacité totale de stockage par batteries résidentielles déployée en Europe**. Elle compte désormais **518 950 systèmes de stockage** liés à des projets d'énergie renouvelable, contre seulement **653** en 2015. Parmi les projets emblématiques de cette année, un BESS autonome de **200 MW (805 MWh)** a été mis en service à Udine.

Pour soutenir ces investissements, l'Italie a aussi mis en place plusieurs mécanismes d'incitation.

- » **Le programme MACSE** (Meccanismo di Approvvigionamento di Capacità di Stoccaggio Elettrico) permet d'attribuer des contrats de 15 ans via des enchères concurrentielles, promettant des flux de revenus prévisibles pour sécuriser les investissements dans les projets BESS.
- » **Le marché des capacités** garantit la fiabilité du réseau en rémunérant les fournisseurs d'énergie, y compris les opérateurs de BESS, pour leur disponibilité pendant les périodes de pics de demande. Il prévoit aussi des incitations financières annuelles pour les nouvelles installations et les infrastructures existantes.

# Le marché italien des EnR

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS CLIMATIQUES DE L'ITALIE

## Bon à savoir

Le secteur industriel est le 1<sup>er</sup> secteur responsable des émissions de GES, qui contribuent à 37 % du total national.









Les bâtiments résidentiels, publics et commerciaux représente le 1<sup>er</sup> secteur pour la consommation d'énergie et 2<sup>e</sup> pour les émissions.

Les transports sont, quant à eux, le 3<sup>e</sup> secteur pour émissions de GES, en contribuant de 26 %.

Données issues de "L'engagement italien dans la lutte contre le changement climatique : le cas de la lagune vénitienne"

Comme les autres pays de l'Union européenne, l'Italie s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effets de serre d'au moins 55 % avant 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour y parvenir, la première ministre italienne, Giorgia Meloni, déploie une stratégie de diversification énergétique, en collaboration avec des pays africains. Ce partenariat a pour but de renforcer leur coopération autour de la sécurité énergétique, de la formation des jeunes et du déploiement des énergies renouvelables.

Parallèlement, elle mise sur le doublement de la part des sources renouvelables au sein-même du pays ! L'action clé pour atteindre les objectifs du PNIEC (Piano Nazionale Integrato per l'Energia ed il Clima) est d'installer 131 GW de capacité renouvelable en 2030 notamment par le biais d'installations photovoltaïques et éoliennes.

	2024	2030	Différence		2024	2030	Différence
 PV	35 GW	79 GW	+44 GW	 Hydro	19 GW	19 GW	+0 GW
 Onshore éolien	12 GW	26 GW	+14 GW	 Geothermal	4 GW	3 GW	-1 GW
 Offshore éolien	0 GW	2 GW	+2 GW	 Bioenergies	1 GW	1 GW	+0 GW
 PV + éolien	47 GW	107 GW	+ 60 GW	 Autre renovables	24 GW	24 GW	+ 0 GW

# Le financement participatif en Europe

## DÉFINITION ET PRINCIPES DU FINANCEMENT PARTICIPATIF



**Avez-vous déjà entendu parler de financement participatif ou crowdfunding ?** Redessinant le paysage économique depuis une dizaine d'années, il s'agit d'une alternative au prêt bancaire classique. Ce type de financement permet à un porteur de projet de lever des fonds sur Internet, par le biais d'une plateforme en ligne dédiée – comme Enerfip – auprès de contributeurs pour financer un projet spécifique.

Opter pour le financement participatif présente de nombreux avantages.

- » Tout d'abord, il vous permet de **diversifier vos investissements** en choisissant des projets qui correspondent à vos valeurs et à vos objectifs financiers.
- » Ensuite, il offre une plus grande **transparence** que les investissements traditionnels. Vous pouvez suivre l'évolution des projets dans lesquels vous avez investi, avec des mises à jour régulières.
- » Par ailleurs, vous avez la possibilité de **soutenir des projets locaux, nationaux ou européens**, ce qui vous promet une belle diversification géographique.
- » Enfin, **l'accessibilité** est un pilier du financement participatif ! Contrairement aux investissements dits traditionnels, vous pouvez commencer avec des montants modestes.

## Règlement PSFP - Prestataires européens de services de financement participatif



Publié en octobre 2020, le règlement PSFP, connu également sous le nom de règlement (UE) 2020/1503, définit le service de financement participatif. L'AMF (Autorité des marchés financiers) explique qu'il s'agit de « la mise en relation des intérêts d'investisseurs et de porteurs de projets en matière de financement d'entrepreneurs, faisant appel à une plate-forme de financement participatif et consistant en l'une quelconque des activités suivantes :

la facilitation de l'octroi de prêts  
le placement [non garanti] de valeurs mobilières et d'instruments admis à des fins de financement participatif émis par des porteurs de projets ou par une entité ad hoc, ainsi que la réception et la transmission d'ordres de clients ».

### Bon à savoir

En Italie, l'équivalent de l'AMF s'appelle la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB).

👁️ Pour en savoir plus sur ce sujet, rendez-vous dans la section "Cadre réglementaire" de la partie "Le financement participatif en Italie" !



# Le financement participatif en Italie

## ÉTAT DES LIEUX ET SPÉCIFICITÉS



En Italie, vous serez surpris du nombre d'entreprises qui travaillent dans le crowdfunding ! Considérez comme l'un des plus grands marchés de financement participatif de l'UE, où opèrent **plus de 60 plateformes**, l'Italie vous propose une vaste gamme d'offres aussi bien **en private equity** qu'immobilier ou dans d'autres secteurs plus niches comme le développement des EnR ou l'efficacité énergétique.

Type de plateforme	Typologie de campagne	Typologie de projet	Montant total collecté	Montant collecté entre le 01/07/2023 et le 30/06/2024
Service de crowdfunding	Equity	Non immobilier	452,68 M€	58,38 M€ (-32,6 %)
		Immobilier	225,41 M€	48,15 M€ (-14,7 %)
	Minibond	Tout	120,02 M€	28,00 M€ (+34,5 %)
	Prêt	Non immobilier	93,64 M€	24,41 M€ (-34,2 %)
		Immobilier	411,01 M€	143,41 M€ (+20,9 %)
TOTALE INVESTI SUR LA PLATEFORME			1 302,76 M€	302,35 M€ (-5,3 %)

## Cadre réglementaire

Au sein de l'Union européenne, c'est l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF) qui coordonne les mesures prises par les autorités de surveillance des valeurs mobilières et fait adopter des mesures d'urgence en cas de crise, dans l'optique de :

- » protéger les investisseurs ;
- » garantir le bon fonctionnement des marchés ;
- » assurer la stabilité financière.



En Italie, la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB) est l'organisme de surveillance du marché financier italien. Il vérifie la transparence et la régularité des comportements des opérateurs. Pourquoi ? Pour la sauvegarde de la confiance et de la compétitivité du système financier, la protection des investisseurs, ainsi que le respect de la réglementation financière. En bref, il œuvre pour assurer une efficacité maximale des échanges et garantir la qualité des prix et la certitude des modalités d'exécution des contrats conclus sur les marchés réglementés.

Cette autorité est l'équivalent de l'AMF, qui a délivré au Groupe Enerfip l'agrément de Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le numéro FP-20222.

## Avantages pour les investisseurs

**Il s'agit sans doute de la section que vous attendez le plus !** Et pourtant, ne manquez pas la suite, notamment la FAQ (foire aux questions) qui regroupe les sujets les plus demandés à notre service Relation Investisseurs.

**Entrons désormais dans le vif du sujet !** Les levées de fonds italiennes vous promettent de belles opportunités en tant qu'investisseur, car elles vous permettent de diversifier vos placements de manière sectorielle et géographique. En optant pour cette stratégie, vous réduisez l'impact des crises économiques locales et vous compensez les difficultés traversées grâce à d'autres actifs situés ailleurs ou dans d'autres secteurs d'activité moins sensibles.

Soutenu par le gouvernement, le marché italien du financement participatif a pour ambition de devenir un incontournable en Europe. Pour vous, cela vous promet un certain dynamisme et une belle croissance !

**Alors, qu'attendez-vous pour intégrer un projet italien dans votre portefeuille d'investissements ?**



# La vision d'Enerfip en Italie

POURQUOI ENERFIP S'INTÉRESSE-T-ELLE À L'ITALIE ?



Comme vous avez pu le lire dans “l’Edito” ou dans le “Message du CEO d’Enerfip Italia”, l’Italie représente une opportunité stratégique pour le groupe qui souhaite accompagner la transition énergétique par-delà les frontières de l’Hexagone. **Alors, pourquoi choisir nos voisins italiens ?**

Comme vous avez pu le constater, l’Italie connaît **une forte croissance en matière d’énergies renouvelables**. Pour répondre aux objectifs nationaux et européens, elle compte investir massivement dans les infrastructures vertes.

Bien entendu, **le cadre réglementaire italien est favorable**. Même si certaines procédures administratives peuvent prendre du temps, l’Italie a rendu son marché attractif aussi bien pour les plateformes d’investissement durable que pour les porteurs de projets.

Par ailleurs, **le financement participatif est une alternative plébiscitée** par les développeurs et les investisseurs qui y voient un moyen de proposer des initiatives innovantes dédiées à l’accélération de la transition énergétique.

Parfaitement alignée avec nos ambitions et valeurs, l’Italie a été une évidence pour nous qui voulons rendre accessible à tous l’investissement vert. À partir de 10 € seulement, vous pouvez investir la somme de votre choix sur des projets de production d’énergie renouvelable, d’efficacité énergétique ou de mobilité durable en France ou à l’international.

## TECHNOLOGIES



Photovoltaïque



Éolienne



Stockage

## SOLUTIONS DE FINANCEMENT



Développement de sites vierges



Construction



Mezzanine

### Ambitions et objectifs de développement

Enerfip Italia, comme les autres succursales du Groupe Enerfip, a pour ambition de devenir leader de l'investissement responsable dédié aux énergies renouvelables dans son pays. Pour ce faire, elle projette des objectifs ambitieux à court, moyen et long terme.

- » **Dès la première année**, l'objectif est clair : lever 10 millions d'euros pour financer des projets dédiés aux infrastructures vertes.
- » **À horizon deux ans**, Enerfip Italia souhaite se concentrer sur le marché italien en approfondissant ses connaissances du marché local et en identifiant des opportunités d'investissement innovantes.
- » **D'ici trois ans**, Enerfip Italia vise une montée en puissance significative et ambitionne de proposer un projet de financement participatif chaque mois, vous offrant ainsi une régularité d'investissements et une belle offre de diversification.

# FAQ - Foire aux questions

## Comment investir sur Enerfip ?

Avant d'investir sur Enerfip, vous devez ouvrir un compte sur la plateforme. Vous allez voir, rien de plus simple !

- 1 Cliquez sur le bouton au centre de **la page d'accueil** : *“Ouvrir un compte”*, ou allez en haut à droite de la page sur l'icône utilisateur, puis sélectionnez *“Ouvrir un compte”*.
- 2 Entrez votre e-mail et un mot de passe sécurisé comprenant a minima 8 caractères. Ensuite, validez avoir lu et accepté les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et autorisez ou non recevoir des notifications par e-mail.

### Bon à savoir

Une fois votre adresse e-mail validée, vous recevrez un courriel de confirmation sur votre boîte mail. Pensez bien à la valider sous 3 jours avant de vous reconnecter, au risque de ne pas y parvenir.

Vérifiez que cet e-mail ne s'est pas perdu dans vos spams. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous prions de contacter notre service Relation Investisseurs au **04 11 93 41 11**.

Votre compte est créé... mais ce n'est pas fini pour autant !  
Il reste encore une étape :

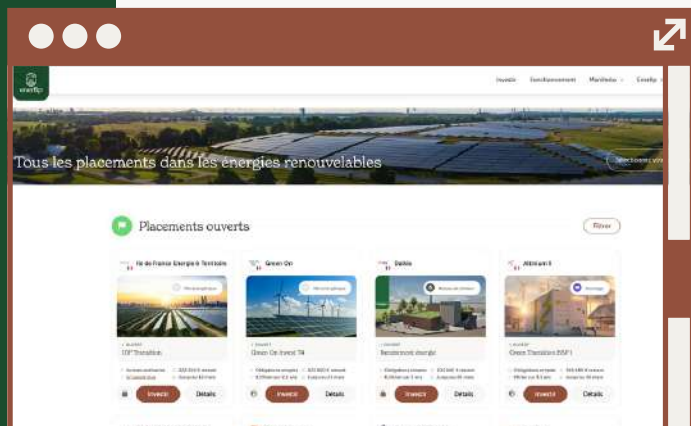
- 3 Pour finaliser votre inscription, renseignez vos coordonnées bancaires sur votre compte Enerfip. **Comment ?** Rendez-vous sur vos paramètres et, plus particulièrement, votre espace *“Comptes Bancaires”*. Vous trouverez un formulaire pour saisir votre compte courant bancaire.

### Bon à savoir

Même si le justificatif de domicile (avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, facture de fournisseur d'énergie, facture de téléphone ou d'ADSL, attestation d'hébergement, certificat de propriété ou carte grise) est facultatif, il est intéressant de nous le fournir pour accéder à des placements qui sont réservés géographiquement.

Désormais, il ne vous reste plus qu'à investir en sélectionnant le projet de votre choix et en cliquant sur le bouton *“Investir”*. Entrez le montant souhaité et réglez votre souscription par virement bancaire, carte bleue ou chèque.

## Quelle est la fiscalité pour un investissement italien si vous résidez en France ?



Sur Enerfip, les levées de fonds sont marquées d'un drapeau indiquant le pays d'émission du projet. Si vous souscrivez à un projet porté par une société italienne, la fiscalité applicable dépend de votre résidence fiscale et des démarches que vous effectuez.

### 1 Vous fournissez un certificat de résidence fiscale française

D'une part, une retenue à la source de **10 %** est prélevée en Italie sur vos intérêts pour le compte du service des impôts italien. Elle vous donne droit à un crédit d'impôt récupérable auprès du service des impôts français via votre déclaration de revenus. D'autre part, en France, vos revenus sont soumis à une imposition forfaitaire de **30 %** (prélèvements sociaux inclus), prélevée par Enerfip pour le compte de l'administration fiscale française. En somme, vous serez imposé à hauteur de **30 %** (après récupération du crédit d'impôt) .

### 2 Vous ne fournissez pas de certificat de résidence fiscale française

Dans le cas où vous ne fournissez pas de certificat de résidence fiscale, une imposition plus lourde s'applique. D'une part, une retenue à la source de **26 %** sera prélevée en Italie sur vos intérêts pour le compte du service des impôts italien. D'autre part, une imposition forfaitaire de **30 %** est également appliquée sur vos revenus en France. Au total, vous serez imposé à hauteur de **56 %**.



## Vous avez votre résidence fiscale en France

Investissement dans une levée de fonds portée par une société italienne

personne physique

**Vous souscrivez à un projet porté par une société italienne**



Sur Enerfip, les levées de fonds sont marquées d'un drapeau qui correspond aux pays d'émissions du projet

**Vous vous apprêtez à percevoir des intérêts sur votre investissement**



**Vous ne fournissez pas de certificat de résidence fiscale**

**Vos revenus sont imposés à la source en Italie**

26% sont prélevés sur vos intérêts par Enerfip pour le compte du service des impôts italien

**Vos revenus sont imposés à la source en France**

\*30% sont prélevés sur vos intérêts par Enerfip pour le compte du service des impôts français



**Vous fournissez votre certificat de résidence fiscale**

La démarche est simple, rapide, et Enerfip vous accompagne tout au long du processus

**Vos revenus sont soumis à une retenue à la source en Italie**

10% sont prélevés sur vos intérêts par Enerfip pour le compte du service des impôts italien

**Vos revenus sont imposés à la source en France**

\*30% sont prélevés sur vos intérêts par Enerfip pour le compte du service des impôts français

La retenue à la source italienne vous donne droit à un crédit d'impôt (10%), récupérable auprès du service des impôts français à travers la déclaration de revenu.

**Vous serez imposés 56%**

**Vous serez imposés 46%**

**Vous serez imposés 30%**

## Quand et comment fournir le certificat de résidence fiscale ?

Pour être dispensé de la double imposition lors d'un investissement italien, il est recommandé de nous fournir votre certificat de résidence fiscale. Il s'agit d'un formulaire signé par le service des impôts français qui permet d'attester de votre résidence en France auprès des administrations fiscales étrangères.

### 1 Quand ?

Un mail vous sera envoyé quand il sera temps de nous fournir votre certificat de résidence fiscale et dès qu'il sera disponible sur votre espace Enerfip.

### 2 Comment ?

Si vous résidez fiscalement en France, le certificat sera pré-rempli et téléchargeable depuis votre espace Enerfip. Disponible dans les mois précédant votre versement d'intérêts, il vous faudra le transmettre au service des impôts, via la messagerie sécurisée de votre espace personnel sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Une fois retourné signé par le service des impôts, vous n'aurez plus qu'à le déposer sur votre espace Enerfip. On se charge ensuite de le transmettre au service des impôts italien !

Pour en savoir plus sur la fiscalité lors d'un placement italien,

**consultez notre page dédiée.**

## Comment nous contacter ?

Bien plus qu'une plateforme de financement participatif, Enerfip vous propose une épargne compétitive, transparente et vertueuse au service de la transition énergétique. En rendant positif et vertueux l'impact de vos investissements, vous participez à la décarbonation des produits d'épargne.

À nos côtés, vous [investissez dans la transition énergétique](#), directement sur des projets de production d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique ou de mobilité durable. Performantes, diversifiées et en circuit-court avec les projets et les porteurs de projets, nos offres contribuent activement à la promotion d'un modèle de société décarbonée et une belle rentabilité financière.

Si vous êtes intéressé par notre plateforme de financement participatif dédiée à la transition énergétique, prenez sans plus attendre [rendez-vous avec le pôle Relation Investisseurs !](#)



**Naouelle Achibet :**

“Déterminée à vous offrir un soutien personnalisé, je vous propose des solutions d'épargne responsables.”



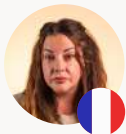
**Virgil Boffelli :**

“Je vous accompagne avec expertise et bienveillance pour construire une épargne qui vous ressemble.”



**Jill Diephuis :**

“Mon ambition est de vous proposer des solutions d'investissement adaptées à vos objectifs et à vos convictions.”



**Maéva Faure :**

“Je souhaite mettre mon expertise au service des investisseurs afin de vous proposer la solution qui vous convient le mieux.”



**Quentin Fraissinet :**

“Ensemble, trouvons les meilleures opportunités pour faire fructifier votre épargne en accord avec vos valeurs.”



**Pauline Georgel :**

“J'ai à cœur de répondre à vos attentes au travers d'un accompagnement personnalisé.”



**Flore Martinson :**

“À vos côtés, je mets mon expertise au service d'une épargne responsable et performante.”



**Valérie Séchet :**

“Je m'engage à vous fournir un accompagnement sur mesure en vous présentant des solutions d'épargne durables.”



**investisseurs@enerfip.eu**

POUR NOUS ECRIRE



**04 119 34 111**

POUR NOUS TÉLÉPHONER



**Rendez-vous en ligne**

PAR TÉLÉPHONE



## Conclusion

Investir dans les énergies renouvelables via le financement participatif en Italie représente une opportunité unique pour les investisseurs soucieux de concilier rendement financier et impact environnemental. Grâce à un cadre réglementaire évolutif et à une forte demande en faveur des solutions énergétiques durables, l'Italie est propice à l'essor du crowdfunding dédié aux énergies renouvelables. Plus inclusif, plus durable et tourné vers l'avenir, il incarne une nouvelle façon d'investir. Désormais, c'est à vous de franchir ce pas pour allier performances financières et engagement écologique.

On compte sur vous pour faire de ce type de placements une norme et ainsi contribuer à la promotion d'un modèle de société décarbonée !

Restez connecté pour découvrir comment le financement participatif façonne la transition énergétique à travers l'Europe !





Enerfip est une plateforme agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le N° FP-20222, et réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif.

Investir présente un risque de perte partielle ou totale en capital et un risque de liquidité. Ce type de placement est une solution de diversification de votre épargne dont la performance prévisionnelle est déterminée et figée pour chaque projet. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre capital étant bloqué selon la période d'investissement de chaque projet, investissez seulement l'épargne dont vous n'avez pas besoin immédiatement.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

**6 rue de Maguelone  
34 000 Montpellier  
04 119 34 111**

**S.A.S. au capital de 109 012 euros  
RCS Montpellier 804 231 546  
Numéro d'agrément AMF : FP-20222**

[fr.enerfip.eu](http://fr.enerfip.eu)

